FIM CSN

FÉDÉRATION DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE

La Fédération de l’industrie manufacturière–CSN lutte pour améliorer les conditions de travail et de vie de ses membres et pour développer des emplois de qualité. Elle est très active sur le plan de la prévention en santé et sécurité du travail et de la formation.

LA FÉDÉRATION DE L'INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE–CSN

La Fédération de l'industrie manufacturière (FIM–CSN) est l'une des huit fédérations affiliées à la Confédération des syndicats nationaux (CSN). Elle rassemble plus de 25 000 travailleuses et travailleurs réunis au sein de quelque 320 syndicats et provenant de toutes les régions du Québec.

La FIM–CSN est bien outillée pour représenter l'ensemble de ses secteurs d'activités. La fédération est née en 2011 à la suite d'une fusion de la Fédération des travailleurs du papier et de la forêt (FTPF–CSN), qui avait été fondée en 1907, et de la Fédération de la Métallurgie (FM–CSN), qui, elle, avait été créée en 1944.

UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE

Avec une équipe de près de 30 salarié-es et de six membres élus à l'exécutif ainsi que des bureaux situés dans plusieurs régions du Québec, la fédération offre à ses membres de nombreux services de qualité qui ne se retrouvent dans aucune autre organisation. Elle soutient les syndicats dans leur négociation, leur représentation auprès des entreprises et des employeurs, leur lutte pour leurs conditions de travail et dans l'amélioration de leur vie syndicale.

Chaque syndicat affilié à la fédération est soutenu par une conseillère ou un conseiller syndical compétent et expérimenté. Ces experts appuient les représentantes et les représentants des syndicats dans la préparation de la négociation de leur convention collective, dans son application et sa négociation. Ils fournissent également du soutien en matière de règlement de griefs et de vie syndicale.

LES COMITÉS

La fédération compte plusieurs comités où les militants, membres de syndicats affiliés à la fédération, travaillent à la promotion de la fédération, à la défense des droits de ses membres et à l'exécution des mandats qui leur sont confiés par l'ensemble des syndicats. Les différents comités de (santé et sécurité – environnement, condition féminine, formation et jeunes) restent à l'affût pour défendre et informer les membres de leurs droits et responsabilités.

LA DÉMOCRATIE ET L'AUTONOMIE SYNDICALE

À la fédération, tout comme à la CSN, les syndicats sont autonomes et démocratiques. Contrairement à d'autres organisations, ce sont eux qui détiennent leur certificat d'accréditation émis par le ministère du Travail, ce qui leur garantit le contrôle sur leurs orientations, leur affiliation, leur budget, leurs négociations et leurs actions.

Les membres des syndicats, réunis en assemblée générale, ont tous les pouvoirs, soit :

- de décider du fonctionnement du syndicat ;
- de procéder à l'élection de leurs représentantes et de leurs représentants ;
- d'adopter et de contrôler les budgets du syndicat ;
- d'élaborer et d'adopter leur projet de convention collective à partir de leurs besoins ;
- de voter sur les offres patronales en période de négociation ;
- de décider d'utiliser ou non des moyens d'action, dont la grève, s'ils le jugent à propos.

LA SOLIDARITÉ EN ACTION

Les syndicats affiliés à la CSN et à la Fédération de l'industrie manufacturière–CSN reçoivent l'appui de conseillers syndicaux compétents et expérimentés.

La solidarité des 2000 syndicats de la CSN leur permet de solidifier leur rapport de force.

DES FORMATIONS DIVERSES ET FORT UTILES

La FIM–CSN réunit sur une base régulière les délégué-es des syndicats pour discuter de leurs conditions de travail et des moyens à prendre pour les améliorer. La fédération les aide financièrement pour participer aux rencontres ainsi qu'à des sessions de formation qui leur permettent de bien assumer leurs responsabilités.

Les formations couvrent plusieurs sujets, notamment :

- Agent de griefs et rôle du délégué ;
- Assurance collective ;
- Contraintes thermiques ;
- Ergonomie-troubles musculo-squelettiques ;
- Leadership ;
- Négociation ;
- Prévention de la violence et du harcèlement au travail ;
- Prise en charge d'un dossier en santé et sécurité ;
- Qualité de l'air intérieur ;
- Règlement en santé et sécurité du travail ;
- Revenus à la retraite ;
- Risques reliés aux travaux de soudure ;
- Organisation d'un comité de jeunes dans son syndicat.

Les autres organisations affiliées à la CSN offrent également d'autres formations aussi constructives et intéressantes pour aider les syndicats à améliorer leur vie syndicale et à mener des actions dans leur syndicat.

LE MOUVEMENT CSN

En plus de l'appui quotidien apporté par la Fédération de l'industrie manufacturière–CSN, les syndicats peuvent aussi compter sur les nombreux services offerts par la CSN.

Sept secteurs qui vous ressemblent, une fédération qui nous rassemble.

SEPT SECTEURS
Les syndicats membres de la fédération sont répartis dans les sept secteurs suivants :

1. **AUTOMOBILE**
2. **CHIMIQUE, PLASTIQUE, CAOUTCHOUC**
3. **ÉQUIPEMENT, MÉTAL, ÉLECTRIQUE**
4. **FONDERIES, ALUMINIUM, MINES, CARRIÈRES ET BÉTONNIÈRES**
5. **FORÊT ET SCIERIES**
6. **TRANSFORMATION**
7. **USINES DE PÂTES ET PAPIER**

Chaque secteur a pour mandat de développer l'expertise et d'outiller les syndicats dans leur champ d'activités.

AUTOMOBILE

CE SECTEUR REGROUPE LES SYNDICATS PROVINCIAUX ET RÉGIONAUX DE GARAGE ET DE TRANSPORT.

USINES DE PÂTES ET PAPIER

LE SECTEUR DES USINES DE PÂTES ET PAPIER RASSEMBLE DES SYNDICATS TRANSFORMANT LES MATIÈRES PROVENANT DU BOIS EN PRODUITS DU PAPIER OU PRODUITS DOMESTIQUES.

PRODUITS CHIMIQUES, PLASTIQUE, CAOUTCHOUC

CE SECTEUR EST CONSTITUÉ DE SYNDICATS DE PRODUCTION OU DE TRANSFORMATION DES PRODUITS CHIMIQUES, DU PLASTIQUE OU DU CAOUTCHOUC.

FONDERIES, ALUMINIUM, MINES, CARRIÈRES ET BÉTONNIÈRES

CE SECTEUR REGROUPE LES SYNDICATS ŒUVRANT DANS LES DOMAINES DE L'EXPLOITATION MINIÈRE ET DE LA TRANSFORMATION DE LA MATIÈRE PREMIÈRE.

TRANSFORMATION

LE SECTEUR DE LA TRANSFORMATION REGROUPE LES SYNDICATS ŒUVRANT DANS LA TRANSFORMATION TERTIAIRE DES PRODUITS MÉTALLIQUES, DU BOIS OU DU PAPIER.

ÉQUIPEMENT, MÉTAL, ÉLECTRIQUE

CE SECTEUR, LE PLUS VOLUMINEUX DE LA FÉDÉRATION, ŒUVRE DANS LA TRANSFORMATION MÉTALLIQUE, LA CONSTRUCTION DE VÉHICULES MOTORISÉS UTILISÉS EN TRANSPORT OU TOUTE AUTRE FORME DE PRODUCTION MÉTALLIQUE OU ÉLECTRIQUE.

FORÊT ET SCIERIES

LES SCIERIES ET LES SYNDICATS DE LA SYLVICULTURE FORMENT CE SECTEUR.

LE SOUTIEN DE LA CSN, C'EST ENTRE AUTRES :

TOUTE UNE ÉQUIPE DE CONSEILLÈRES ET DE CONSEILLERS SYNDICAUX.

Ceux-ci :

- soutiennent les syndicats dans tous les défis qu'ils ont à relever pour la défense des droits des membres ;
- appuient les travailleuses et les travailleurs dans leur négociation et leur vie syndicale ;
- défendent les accidenté-es du travail
- conseillent les membres en matière d'assurance-emploi ;
- accompagnent les syndicats dans leurs actions de mobilisation pour les aider à construire un bon rapport de force ;
- mettent à la disposition des syndicats des ressources financières pour les soutenir en ce qui a trait à la trésorerie et aux dossiers afférents (régimes de retraite, assurance collective, etc.) ;
- aident les syndicats à mettre en place des mesures de prévention en santé-sécurité ;
- suggèrent des stratégies d'information et de communication avec les membres et avec les médias, au besoin ;
- développent des argumentaires solides et documentent les revendications.

UNE ÉQUIPE D'AVOCATS QUI DISPENSENT DES CONSEILS ET DES SERVICES JURIDIQUES PRÉCIEUX.

UN FONDS DE DÉFENSE PROFESSIONNELLE POUR AIDER FINANCIÈREMENT LES MEMBRES DURANT LES GRÈVES ET LES LOCK-OUT.

ET DES OUTILS COLLECTIFS (FONDACTION, BÂTIRENTE, CAISSE D'ÉCONOMIE SOLIDAIRE) POUR CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE, SOLIDAIRE ET RESPONSABLE DU QUÉBEC.

POURQUOI SE SYNDIQUER ?

Un syndicat est un instrument que se donnent les travailleuses et les travailleurs pour améliorer leurs conditions de travail et pour contrer l'arbitraire patronal. Quand on compare les travailleurs syndiqués d'un milieu avec les travailleurs non syndiqués du même secteur d'activités, on remarque qu'ils ont généralement :

- de meilleurs salaires (près de 5 $ de plus l'heure en moyenne) ;
- un régime de retraite avantageux ;
- de meilleurs congés sociaux (maladies, vacances, etc.) ;
- une plus grande sécurité d'emploi.

Et pour obtenir le respect, tout simplement !

Lorsque les travailleuses et les travailleurs se regroupent, ils se donnent un cadre légal et un outil collectif pour combattre l'arbitraire patronal et l'injustice, pour défendre leurs droits et pour faire valoir leurs revendications tant sur le plan professionnel que social. Toutes et tous, vous pouvez décider de vous donner un syndicat.

SE SYNDIQUER À LA FIM–CSN, C'EST AUSSI :

- un fonds de défense professionnelle en cas de litige sur la sous-traitance, dès la première semaine, en plus du Fonds de défense professionnelle de la CSN ;
- appui financier pour soutenir les syndicats lors des règlements de griefs et des arbitrages ;
- des outils développés pour appuyer les syndicats et développer la vie syndicale ;
- une solidarité intersyndicale entre les syndicats CSN.

COÛT DE L'AFFILIATION

À la CSN, les cotisations syndicales représentent un peu moins de 1,4 % du salaire (ce qui n'inclut pas les heures supplémentaires et les primes) et permettent aux syndicats d'avoir accès à l'ensemble des services de la fédération et de la CSN.

En assemblée générale, les syndicats peuvent se doter d'un budget pour répondre aux besoins de leurs membres. Généralement, le taux de cotisation des syndicats affiliés à la CSN gravite autour de 2 %. Ces cotisations sont déductibles d'impôt.

PLUS FORTS

Un seul principe guide la CSN dans la défense de ses membres : améliorer leur sort individuel par l'union des forces et des revendications collectives.

Joignez-vous à nous.

POUR VOUS SYNDIQUER
1 800 947-6177

CSN

POUR NOUS JOINDRE

BUREAUX RÉGIONAUX

Baie-Comeau
Téléphone : 418 589-6353
Sans frais : 1 844 589-6353
fim.baie-comeau@csn.qc.ca

Drummondville
Téléphone : 819 478-8158
Sans frais : 1 844 478-4158
fim.drummondville@csn.qc.ca

Joliette
Téléphone : 450 759-4142
Sans frais : 1 844 759-4142
fim.joliette@csn.qc.ca

Québec
Téléphone : 418 647-5845
Sans frais : 1 877 647-5778
fim.quebec@csn.qc.ca

Rouyn-Noranda
Téléphone : 819 917-3537
Sans frais : 1 844 445-5390
fim.abitibi@csn.qc.ca

Saguenay
Téléphone : 418 549-7702
Sans frais : 1 866 549-7786
fim.saguenay@csn.qc.ca

Sherbrooke
Téléphone : 819 563-5006
Sans frais : 1 888 331-3886
fim.sherbrooke@csn.qc.ca

Sorel-Tracy
Téléphone : 450 743-5502
Sans frais : 1 844 743-5502
fim.sorel@csn.qc.ca

SIÈGE SOCIAL

Montréal
Téléphone : 514 529-4937
Sans frais : 1 877 529-4977
fim@csn.qc.ca

fim.csn.qc.ca
facebook.com/FIMCSN

Fédération de l'industrie manufacturière (FIM–CSN)

Production
Service des communications
de la CSN

Design graphique
Marie-Claude Doyon

Photographie
Michel Giroux, istockphoto et Stocksy

Impression
Accent impression

Dépôt légal
BAC et BANQ

Juillet 2016

LA FIM C'EST :

25 000
travailleuses et travailleurs

320
syndicats

dans toutes les régions du Québec

7
secteurs

30
salarié-es

6
membres élus

csn.qc.ca

fim.csn.qc.ca